

estime, au surplus, que l'ère est passée de remanier la carte du monde. La Société des Nations est là pour concilier la stabilité territoriale, politique, et les besoins économiques, démographiques, des grandes puissances. Or, la diplomatie italienne envoie à Genève, comme sous-secrétaire général, un fasciste notoire, chef du cabinet du *Duce*. Elle croit avoir la confiance de l'Angleterre conservatrice, tire de M. Winston Churchill des éloges du fascisme, que la presse anglaise trouve « surprenants ». Et M. Mussolini invite les Français à des conversations qui seront précises. Recevant le 1^{er} janvier notre ambassadeur au Quirinal, il a exprimé le vœu que 1927 fût « l'an de l'alliance franco-italienne ». Nous le souhaitions certes aussi.

Le traité roumain. — Le 17 septembre 1926, le général Avérescou, président du Conseil roumain, invité à Rome, y signait un traité « d'amitié et de collaboration », dont il ne convient pas d'exagérer la portée, mais qui a son importance : « Au cas de complications internationales, et si les Hautes parties contractantes tombent d'accord sur le fait que leurs intérêts communs sont ou pourront être menacés, elles s'engagent à se concerter sur les mesures à prendre en commun pour les sauvegarder » (art. 2); « au cas où la sécurité et les intérêts de l'une des Hautes parties contractantes seraient menacés par suite d'incursions violentes provenant du dehors, l'autre partie s'engage à lui prêter son concours bienveillant, son appui politique et diplomatique dans la vue de faire disparaître la cause extérieure de ces menaces » (art. 3). Ainsi l'Italie cherche à découvrir la médiatrice en cas de différends entre la Roumanie et les voisins de ce pays. L'Italie s'est refusée à garantir les frontières roumaines,